



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Un siège provincial est vacant à York—Simcoe

Le 5 juin 2026 – Le directeur général des élections de l’Ontario, Greg Essensa, a reçu un mandat officiel du président de l’Assemblée législative confirmant que le siège de député pour la circonscription électorale de York—Simcoe est vacant.

La *Loi sur l’Assemblée législative* exige qu’une élection partielle soit déclenchée dans les six mois suivant cet avis, soit d’ici le 2 décembre 2026.

Aux termes de la *Loi électorale* de l’Ontario :

- Les décrets de convocation des électeurs sont publiés le mercredi
- La période électorale est de 29 jours
- Le jour du scrutin est le cinquième jeudi suivant la publication du décret de convocation des électeurs

Par conséquent, la première date possible pour le jour du scrutin est le jeudi 9 juillet 2026, et la dernière date pour le jour du scrutin est le jeudi 31 décembre 2026.

Élections Ontario est l’organisme apolitique chargé de la tenue des élections provinciales, des élections partielles et des référendums. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur elections.on.ca/fr ou composez le 1 888 668-8683 (ATS : 1 888 292-2312). Consultez l’outil d’inscription des électeurs pour les élections provinciales, les élections municipales et les élections des conseils scolaires à l’adresse www.inscriptionvoteon.ca.

Also available in English

Renseignements

Élections Ontario – Médias
media@elections.on.ca

1 866 252-2152